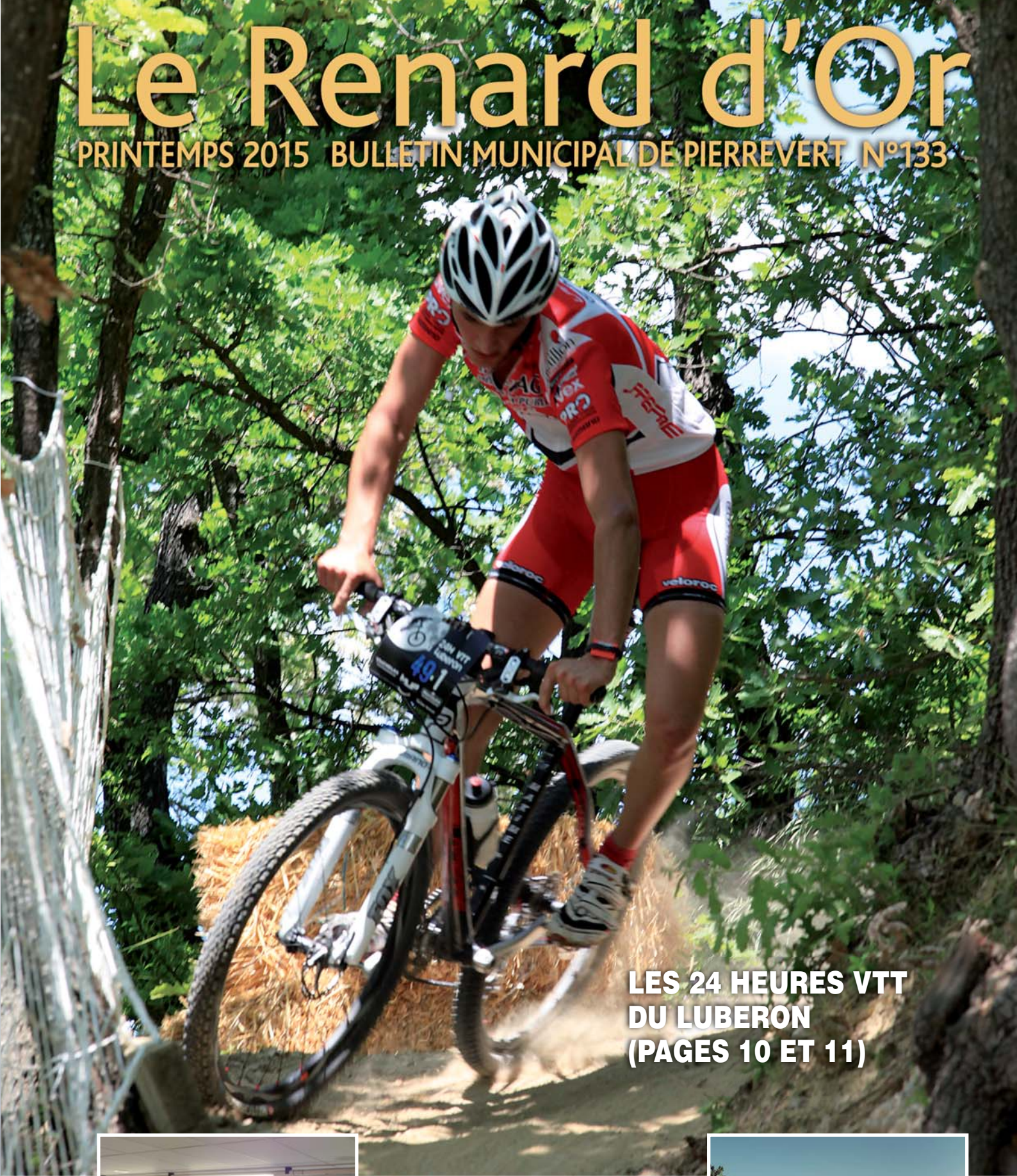


Le Renard d'Or

PRINTEMPS 2015 BULLETIN MUNICIPAL DE PIERREVERT N°133



**LES 24 HEURES VTT
DU LUBERON
(PAGES 10 ET 11)**

SOMMAIRE



La concertation en marche
(pages 2 et 3)

L'édito.....page 2
La vie de la commune.....pages 4 à 9
L'actualité des associations.....pages 12 à 17
Les événements.....pages 18 et 19
L'agenda et les infos pratiquespage 20



L'éco-quartier des Terres Blanches
(pages 6 et 7)



Le retour du Printemps

Le retour du printemps marque pour notre commune une période importante en cette année électorale. De nouveaux élus ont été désignés aux élections départementales pour notre canton, un binôme constitué de Jacques Brès et de Stéphanie Colombéro. Les électeurs ont fait le choix du changement, de la responsabilité, du pragmatisme et de la proximité en leur accordant près de 70% des suffrages au deuxième tour. Les élus de la majorité se joignent à moi pour les féliciter et leur souhaiter bonne chance pour leur mandat.

Le retour du printemps annonce aussi, comme chaque année, le vote d'un nouveau budget. Nous devons à la fois assumer de nouvelles dépenses, comme les charges liées à la réforme des rythmes scolaires, et une diminution importante des aides de l'Etat avec notamment la baisse programmée chaque année jusqu'en 2017 de la dotation globale de fonctionnement. Le budget 2015, tout en adaptant la commune à ce contexte défavorable, est un budget de transition. L'objectif de l'année est de retrouver un équilibre financier et de reconstituer des capacités d'autofinancement qui permettront dès 2016 à la commune de s'orienter de façon raisonnable vers de nouveaux investissements. Maîtrise des dépenses courantes, recherche d'économies dans les dépenses de fonctionnement, limitation des investissements aux projets en cours et aux dossiers les plus urgents et ce, sans aucune augmentation de la fiscalité directe locale... telles sont les grandes orientations du budget 2015. C'est un budget responsable et raisonnable, salué et voté par les élus de la majorité comme par 5 des 7 élus de l'opposition lors du dernier Conseil municipal.

André MILLE

COMPTE-RENDU DU

Le premier cycle des réunions de secteur s'est déroulé du 5 décembre 2014 au 13 mars 2015. Créant un contact direct entre les administrés de tous les quartiers de Pierrevert et leurs élus, les 5 réunions de ce premier cycle ont permis aux forces de l'ordre de présenter les dispositifs de sécurité publique "voisins vigilants" et "vidéo-protection" prochainement mis en place à Pierrevert, à la municipalité de rappeler les évolutions de la stratégie municipale de communication et aux Pierreverdants présents d'exprimer leurs doléances pour améliorer leur quotidien.

Les questions ont principalement porté sur la sécurité routière et piétonnière : sécurisation des entrées de la commune et des accès au groupe scolaire avec des cheminements doux, dangerosité de carrefours (Bd Sansano et sortie du lotissement du Vallon des Garrigues à Manosque, Plaines au niveau de la ferme Castelin, RD 105 devant le stade), de routes (Couosto, Chaffère et déchetterie, Montée de la calade, Bd du Crépuscule, Chemin de Resplandin, Ferrages), de virages (Resplandin, Gracienda...), demandes de ralentisseurs (Rosiers, ferme Castelin, Bd du Crépuscule, Ferrages, stade...), de miroirs (Bauds, Place des commerces).

La question de l'amélioration des voiries est souvent revenue : danger pour les cyclistes avec l'étroitesse des routes, maillage entre Saint Michel et Resplandin, adaptation des routes lors de la création de lotissements, demande d'entretien et de réparation Impasse des Romarins, Lotissement des Vignes, Chemin des Baudets, Chemin des Viérards, routes de la déchetterie et du Chaffère, Chemin du Moulin...

Des demandes concernant l'éclairage public ont aussi été formulées : manque d'éclairage Chemin des rosiers, Impasse des épines, Chrestiennes, Chemin de Manosque à Pertuis, Avenue du Lac, Route de Sainte Tulle... alors que l'éclairage fonctionne toute la nuit autour de l'école.

Ces réunions ont aussi été l'occasion d'aborder des thématiques diverses, des plus larges aux plus spécifiques à certains quartiers. Ainsi, des problèmes de numérotation des habitations ont été soulevés pour les Ferrages, la Pinède et Parrin. La question de l'accès internet ou la couverture 3G-4G pour téléphones portables a souvent été posée, comme celle du développement numérique et du très haut débit pour Pierrevert. Des problèmes d'inondation ou de réseau pluvial aux Rochs, Chres-



Réunion secteur des Bauds... (6 février 2015)

PREMIER CYCLE DE RÉUNIONS DE SECTEUR



Réunion secteur de la Pinède... (12 décembre 2014)



Réunion secteur des Terres Blanches... (5 décembre 2014)

tiannes et Bauds ont aussi été évoqués. Le thème des incivilités, des nuisances sonores ou de la pollution visuelle a été soulevé par des habitants évoquant des chiens agressifs en liberté ou aboyant sans arrêt dans certains quartiers, des décharges et affichages sauvages un peu partout... Les résidents du centre-village ont souligné le problème des pigeons tout en saluant la propreté des rues dans l'ensemble. D'autres ont demandé des containers à ordures supplémentaires pour leur quartier (Resplandin et Place Saint-Jean).

Ces réunions ont permis d'évoquer l'avancement des dossiers ou travaux, comme l'enfouissement et le renforcement des réseaux Avenue de Mauteemps, le parking de covoiturage, la stabilisation du Barri, les projets d'aménagement des Terres Blanches et du Quair... Elles ont aussi été l'occasion d'échanger sur les obligations légales de débroussaillage, les distances des plantations, les nuisances sonores de voisinage et la défense incendie.

Les habitants du centre-village ont mis l'accent sur les problèmes de circulation et de stationnement : difficultés pour manœuvrer dans certaines rues, impossibilité pour les habitants de la Place de la Liberté d'accéder à leur portail, stationnement sauvage et demande de verbalisation régulière des contrevenants Rue de la Frache...

Enfin, les Pierreverdants ont demandé à être mieux informés des coupures de réseaux prévues (électricité, eau courante, télécom) grâce aux nombreux supports de communication (site internet, Facebook...).

La municipalité a noté les remontées exprimées par les participants à ces réunions de secteur -au total près de 300 Pierreverdants- et s'efforcera de les satisfaire dans les meilleurs délais. Certaines actions ont déjà été réalisées : poses de miroirs demandés pour améliorer la visibilité, mise en place de poubelles supplémentaires, reprises de voiries dégradées, dossiers sur le site internet concernant les

coupures de réseaux prévues sur la commune, la réglementation sur les nuisances sonores de voisinage, les règles concernant les plantations, l'élagage et l'abattage des arbres et haies, en bordure de propriété et de routes... D'autres actions sont déjà programmées : sécurisation des entrées du village et de carrefours dangereux avec marquages au sol, pose de ralentisseurs, radars pédagogiques... L'avancement des travaux à mener et des actions à entreprendre pour satisfaire les demandes des Pierreverdants pourra être suivi sur le site internet de la commune.



Réunion secteur du Village... (13 mars 2015)

RÉUNION PUBLIQUE DÉBROUSSAILLEMENT ET DOSSIERS UTILES DU PRINTEMPS

Avec le retour du printemps, la végétation prospère... Nettoyage des jardins, débroussaillage, respect des règles en matière de feu... sont l'affaire de tous et contribuent à la prévention du risque incendie. A cet effet, la **Municipalité vous convie à une réunion publique de communication sur les obligations légales de débroussaillage à Pierrevert, le mardi 12 mai à 18 h 30 en Mairie, en présence de la Police Municipale, de l'ONF, du SDIS et des élus.**

INFO : une benne **exclusivement réservée aux déchets verts (sous peine d'annulation de ce service)** est disponible pour les habitants chaque semaine du vendredi au lundi sur le parking du stade.

Vous trouverez d'autre part sur le site internet de la mairie (infos utiles - dossiers utiles) 4 dossiers complets : Obligations légales de débroussaillage, Règlementation sur l'emploi du feu, Règles concernant les plantations, l'élagage et l'abattage des arbres et haies, en bordure de propriété et de routes et enfin Règlementation des nuisances sonores de voisinage.

Rappel des points importants :

Débroussaillage

Le débroussaillage concerne les terrains situés dans les zones boisées ou à proximité (moins de 200 m). Dans ces secteurs, il appartient aux propriétaires de réaliser le débroussaillage sur les surfaces suivantes :

- dans un rayon de 50 mètres autour des constructions en zone naturelle,
- sur la totalité des parcelles en zone urbaine,
- aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre.

Une fois les travaux effectués, il faut entretenir régulièrement le débroussaillage pour qu'il reste efficace. La Police Municipale se tient à votre disposition pour vous conseiller en matière de débroussaillage sur vos parcelles.

Emploi du feu

- Pour la "Période dangereuse" du 15 mars au 14 juin et du 15 septembre au 15 octobre

Végétaux coupés : déclaration en 3 exemplaires en mairie.

Végétaux sur pieds : incinération interdite sauf dérogation préfectorale accordée sur demande du propriétaire.

Feux de camps ou de la Saint-Jean : déclaration en mairie pour les lieux autres que les habitations et dépendances, locaux d'ateliers, usines.

- Pour la "Période très dangereuse" du 15 juin au 14 septembre

Incinération interdite, sauf dérogation préfectorale individuelle accordée sur demande du propriétaire.

Plantations, élagage et abattage des arbres et haies

- Règles applicables entre deux propriétés privées

La distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est de 50 cm pour les arbres d'une hauteur de moins de 2 mètres, et de 2 mètres pour les autres.

- Règles applicables aux propriétés riveraines des voies publiques

Les arbres, branches et racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire et ne doivent en aucune façon empiéter sur le domaine public.

- Plantations effectuées sur les voies publiques

Il n'existe pas de réglementation générale spécifique aux distances des plantations publiques pour les voies des collectivités locales.

- Propriété des plantations

Les plantations existantes sont présumées appartenir au propriétaire du terrain où elles se trouvent : particulier pour les propriétés privées, commune pour les voies communales ou les chemins ruraux.

Nuisances sonores de voisinage

Il existe des règles bien établies en matière de nuisances sonores. Toute infraction est passible de sanctions dans le cadre de la lutte contre les bruits de voisinage. Un arrêté préfectoral régit les nuisances sonores des activités non professionnelles :

Tous travaux effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- 08 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h du lundi au samedi inclus
- 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h les dimanches et jours fériés

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement et le comportement des personnes ne soient pas source de nuisances sonores pour le voisinage.

Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

RUPTURE DE CANALISATION À L'ÉCOLE

Suite à une rupture de canalisation, des travaux ont dû être effectués à l'école. La commande des pièces de rechange par la société missionnée a occasionné un retard d'une quinzaine de jours. Le nouvel accès par la Four Souffle (dépose-minute) pour l'école élémentaire a été provisoirement fermé durant toute la période des travaux.

Les travaux étant désormais achevés, les nouvelles entrées du groupe scolaire sont donc à nouveau opérationnelles.



LE DISPOSITIF SE MET EN PLACE



La Police Municipale a enregistré une vingtaine d'inscriptions pour le dispositif "Voisins vigilants" lors des différentes réunions publiques. Une dizaine de nouveaux volontaires se sont inscrits par la suite. Néanmoins, afin de couvrir l'intégralité du territoire et déployer avant cet été ce dispositif dans la totalité des quartiers de Pierrevert, merci de contacter la Police Municipale si vous êtes intéressé(e) :

04 92 72 82 22

police.municipale@mairie-pierrevert.fr

OUVERTURE PROCHAINE DE LA BOUCHERIE

Le local de la boucherie de Pierrevert ouvrira de nouveau ses portes dans le courant du mois de mai. Le repreneur est la société Etal +. La Municipalité souhaite la bienvenue à toute l'équipe d'Etal +, pour le plus grand bonheur de tous les habitants qui vont pouvoir bénéficier à nouveau de ce commerce de proximité indispensable à notre commune.

04 92 87 33 17 (provisoire) - etalplus@orange.fr
www.traiteur-etalplus-boucherie-04.com/

NOUVEAU À PIERREVERT

Le comptoir à sushis, chaque lundi de 17 h à 21 h, au parking du stade. Vente à emporter, réservation à toute heure et service traiteur sur demande.

Infos : 06 24 55 11 24

ÉCOMUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN

L'Écomusée de la vigne et du vin sera ouvert en juillet et en août, du mardi au vendredi de 15 h à 18 h. Par contre, les visites ne se feront pas la semaine du 28 au 31 juillet car le musée, pendant les Nuits Photographiques, sera utilisé pour une expo d'un photographe du 30 juillet au 2 août.



AMAP : Créée en 2004, l'Amap Mona Lisa livre ses paniers de produits 100% locaux à Pierrevert tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 05, dans le champ en contrebas à l'entrée du chemin des Bauds. Une Amap est une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne qui s'inscrit dans une démarche d'économie solidaire, de développement durable, d'agriculture de proximité et de qualité, et de culture biologique.

Correspondant : Monique Wittebrood - 07 89 68 98 61

monique.wittebrood@orange.fr

monalisaamap@gmail.com

Site web : <http://amapmonalisa.free.fr/>

AMÉNAGEMENT DE L'ÉCO-QUARTIER DES TERRES BLANCHES

Quelques rappels historiques

En juillet 2007, un arrêté préfectoral a approuvé le périmètre de ZAD sur la commune, secteur les "Terres Blanches", et une convention d'anticipation foncière a été passée entre la commune et l'Établissement Public Foncier PACA. L'objectif était de répondre aux besoins en logements induits par l'arrivée de nouvelles populations avec la venue du projet ITER. Une première acquisition de l'EPF PACA sur 4 parcelles de près de 2 hectares a été effectuée en octobre 2007 afin de constituer le périmètre de l'éco-quartier des Terres Blanches.

Le projet initial de 35 logements présenté fin 2007, au cœur d'un véritable enjeu électoral en 2008, a ensuite été remanié par le Comité de pilotage et l'ancienne municipalité. Après une lente maturation et quelques changements au sein du Comité de pilotage, le projet élaboré et commercialisé aujourd'hui vise à favoriser la mixité sociale la plus équilibrée, au regard des besoins et revenus des habitants, avec la réalisation de logements qui se répartissent entre 2 macro-lots et 19 lots libres.

L'opération a fait l'objet d'un permis d'aménager global et a nécessité, avant tout dépôt de permis de construire, la réalisation d'un aménagement sécurisé sur la RD6 de type "tourne à gauche", à la demande du Conseil Général 04. Les travaux commencés le 24 février ont été achevés le 15 mars 2015.

Caractéristiques du projet

Le Comité de pilotage du projet a incité l'Aménageur à répondre aux besoins réels en logements de la Commune, en favorisant la mixité sociale et la diversité des types d'habitat proposés, mais aussi en lui demandant de travailler un projet qualitativement élaboré, qui, tout en laissant à chacun la libre initiative de sa construction, contribue à afficher une qualité environnementale certaine :

- 5 769 m² d'espaces communs dont 2 731 m² d'espaces verts d'agrément qualitatif
- un travail d'optimisation de l'ensoleillement : toutes les maisons sont orientées plein sud
- le respect et la valorisation de la qualité paysagère du site : les vues sur le village, le cadre verdoyant et le paysage lointain sont préservés



Vue d'ensemble du futur éco-quartier

- le travail sur le vivre ensemble de ce quartier : la création d'un espace vert commun en partie centrale sera le véritable lien entre toutes les familles. Les implantations des maisons privilégieront en même temps l'intimité nécessaire à chacun
- l'éclairage des parties communes sera assuré par des lampadaires LED, pour une bonne maîtrise des consommations et pour diminuer la pollution visuelle
- la gestion des eaux pluviales est conçue dans le respect des normes environnementales actuelles
- la conception de l'opération a été menée en étroite collaboration avec les services techniques de la commune et de DLVA pour une prise en charge des parties communes dès achèvement du projet
- la conception des maisons sera appuyée par l'Architecte Conseil, associé à l'opération par l'Aménageur

Les différents types de logements qui seront construits aux Terres Blanches

L'habitat locatif social constitue le premier macro-lot, d'une superficie de 3 305 m². Il est destiné à la production de 18 logements sociaux, qui seront réalisés par le bailleur social.

L'habitat participatif sera installé sur le deuxième macro-lot, d'une superficie de 2 139 m². Cette partie du projet doit regrouper entre 6 et 8 logements. Cette démarche, soutenue par la Région PACA, vise la création d'un habitat différent, plus économe en ressource foncière. Le but premier est de concevoir son logement en mutualisant les espaces communs, un jardin, un atelier, et en limitant son investissement. Il s'agit du déve-



loppement d'un projet pour un groupe d'habitants qui permet d'acheter un bien immobilier "sur-mesure", adapté à ses besoins, en diminuant les coûts d'achat et d'entretien du bien et en mettant en avant un nouveau mode d'habiter. Cette nouvelle approche de l'habitat, dont l'expérimentation est encore inconnue dans notre Région, a été subventionnée par le Conseil Régional pour aider à l'émergence de la démarche.

L'habitat individuel "classique" est constitué de 19 lots, dont 1 de 580 m² prévu sur le terrain d'un particulier. Pour les 18 autres lots, il se décline en 2 approches :

- des lots de taille maîtrisée (environ 365 m²) sont organisés autour d'un espace central partagé de 500 m² pour favoriser l'échange et la convivialité. Les maisons seront orientées au sud avec une implantation obligatoire en limite nord de parcelle pour assurer l'intimité de chacun, tout en maximisant l'apport solaire et en privilégiant l'espace privé extérieur.
- des parcelles plus généreuses (526 m² à 1 037 m²) sont prévues le long du Ridau, sur lesquelles l'habitat sera organisé de façon plus classique : peu de mitoyenneté, contact direct avec la nature.

LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT SOCIAL À PIERREVERT

A ce jour, Pierrevert compte 41 logements sociaux, soit 2,5% du parc de résidences principales. Or, la commune est soumise à l'article 55 de la loi SRU et à la loi n°2013-61 du 18 janvier 2013, dite loi "Duflot", qui imposent aux communes de plus de 3 500 habitants de mobiliser du foncier afin de renforcer leur obligation de production de logements sociaux, fixée à 25% du nombre de résidences principales. Chaque année, l'Etat constate l'avancement des travaux des communes pour tendre vers cet objectif de 25% de logements sociaux et impose de lourdes pénalités financières si l'avancement est jugé insuffisant. La loi permet une multiplication par 5 de la sanction financière existante pour les villes récalcitrantes. Entre 2014 et 2015, la sanction pour Pierrevert est passée de 47 000 à 51 000 €.

Cette obligation s'applique au niveau intercommunal lorsqu'un Programme Local de l'Habitat (PLH) a été approuvé, comme c'est le cas pour DLVA depuis le 30 septembre 2014. L'objectif de rattrapage fixé à notre commune par les services de l'Etat est de 372 logements sociaux à réaliser d'ici 2025.

Si ces chiffres font peur et semblent irréalistes, puisqu'ils nous obligeront à revoir toutes les infrastructures existantes (scolaires, sportives, commerciales...), Pierrevert doit néanmoins, sous peine de pénalités financières pouvant être multipliées, tendre vers les objectifs fixés par la loi française en termes de politique de l'habitat et de mixité sociale. A cette fin, le Conseil Municipal vient d'approuver la signature d'une convention "Habitat à caractère multi-sites" avec l'EPF PACA qui est un outil au service de l'Etat et des collectivités territoriales, pour mettre en œuvre des stratégies afin de mobiliser du foncier, de favoriser le développement durable, la mixité sociale et la lutte contre l'étalement urbain. La pré-

cédente convention avec l'EPF PACA avait été signée en juillet 2007 et prolongée à trois reprises par la Municipalité précédente en septembre 2010, juin 2011 et décembre 2013.



Ancien projet avec toits terrasses et façades blanches



Nouveau projet avec toits traditionnels et façades ocres provençales

VOTE DU BUDGET 2015 AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS

Après les votes des différents comptes de gestion et comptes administratifs 2014, les élus du Conseil Municipal ont procédé à l'examen et au vote du budget principal et des budgets annexes 2015. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) de la séance précédente et les préconisations des audits financiers avaient déjà posé les bases des principales orientations du budget 2015. Ce dernier prend en compte plusieurs facteurs étroitement liés :

- héritage des années passées, notamment des lourds investissements réalisés en 2012-2014 (BEC et travaux de la Frache)
- dépenses supplémentaires liées à la réforme des rythmes scolaires
- coût croissant des normes imposées par l'Etat et de certains transferts de compétences qui se font sans transfert de moyens
- très faible augmentation des charges de personnel malgré la revalorisation des salaires de la catégorie C de la fonction publique territoriale, qui constitue pourtant l'essentiel des effectifs de la commune
- désengagement de l'Etat à travers la baisse annuelle importante et continue de 2014 à 2017 de la dotation globale de fonctionnement, principale ressource des collectivités territoriales après celle tirée de la fiscalité directe locale

Aussi les principales caractéristiques pour le budget 2015 sont :

- la recherche d'économies dans les dépenses de fonctionnement : maintien prévisionnel des charges de personnel à un

niveau sensiblement égal à celui de l'année 2014, maîtrise des dépenses courantes, participation des associations aux efforts budgétaires avec une réduction symbolique de leurs subventions, renégociation de contrats arrivant à échéance liant la commune à divers prestataires...

- des investissements mesurés et strictement limités aux projets en cours ou aux urgences : accès sécurisé à la ZAD des Terres Blanches, enfouissement des réseaux avenue de Mau temps, aménagement du local de la Police Municipale sur la place des commerces pour une meilleure proximité avec les Pierreverdants, remise en état du chauffage de la salle polyvalente en panne depuis plusieurs années, isolation thermique de l'école, réfection du pont des Rochs, aménagement pluvial aux Bauds et aux Rochs, parking de covoiturage, étude pour la délocalisation des Services Techniques, mise aux normes des accès pour Personnes à mobilité réduite aux bâtiments communaux, sécurisation des entrées de ville, de carrefours et virages dangereux...

L'objectif de l'année 2015 est de retrouver un équilibre financier et de l'autofinancement, pour espérer ainsi se projeter sereinement dans le futur dès 2016 et pouvoir à nouveau financer des investissements...

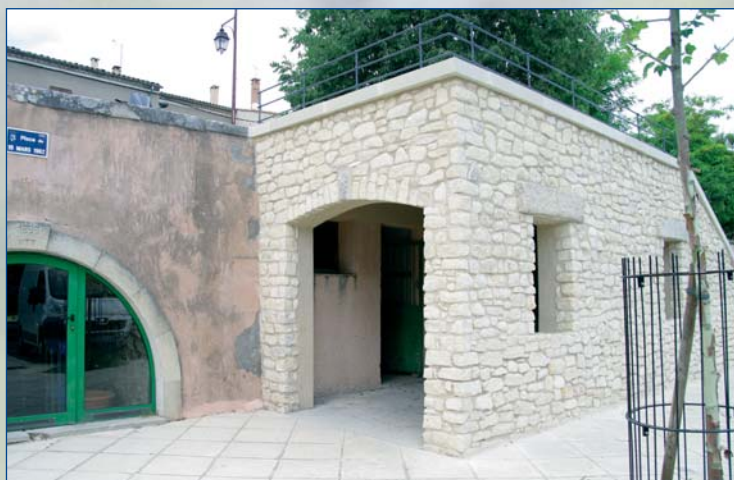


Le budget a été présenté par Bernard Briffault, adjoint en charge des finances

MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Le vote annuel des taux de la fiscalité directe locale est le principal moyen pour une commune d'augmenter ses recettes. Malgré un contexte budgétaire difficile, la Municipalité, conformément à ses engagements, a fait voter lors du dernier Conseil Municipal le maintien des taux de fiscalité locale. Comme l'an passé, le choix de la rationalisation et de la réduction des dé-

penses l'a emporté sur l'augmentation d'une pression fiscale déjà bien plus élevée à Pierrevert que dans l'ensemble des communes comparables. A noter que ces taux sont augmentés dans la grande majorité des communes pour compenser la baisse des dotations de l'Etat. Pierrevert fait donc exception.



TRAVAUX DU FUTUR LOCAL DE LA POLICE MUNICIPALE

La Municipalité a décidé il y a plusieurs mois de délocaliser le bureau de la Police Municipale sur la Place des commerces afin de rapprocher nos représentants de l'ordre des habitants et commerçants de Pierrevert, tout en améliorant la sécurité de cet espace central du village. Les travaux, commencés le 26 mars, devraient s'achever le 21 mai. Une inauguration de ce nouveau local est prévue pour la fin de l'été ou le début de l'automne 2015. La date sera ultérieurement communiquée.

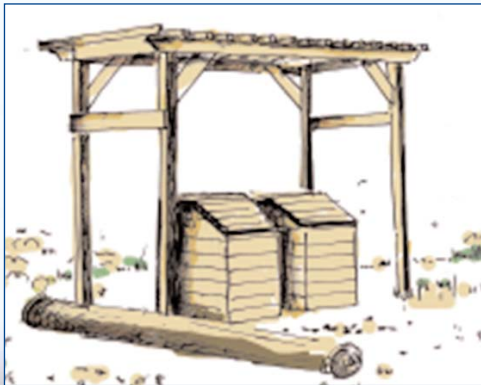
BIENTÔT UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE SOUS LE BÂTIMENT ÉCO-CITOYEN

Réduire ses déchets à titre individuel, c'est important, mais de façon collective c'est encore mieux ! C'est dans cette optique que les déchets "fermentescibles" de la cantine scolaire et périscolaire seront bientôt transformés en compost.

C'est aussi le défi que la Commune de Pierrevert a relevé avec le SYDEVOM dans le cadre du programme de réduction des déchets qu'il a engagé depuis 5 ans.

L'intérêt d'une plateforme de compostage ?

L'idée est toute simple, plutôt que de jeter tous les déchets de la cantine à la poubelle classique (les ordures ména-



gères), on va trier la part des déchets compostables pour les valoriser. Pour la collectivité, c'est ainsi éviter de collecter, de transporter puis de traiter en centre d'enfouissement cette part de déchets compostables avec le bénéfice d'obtenir sur place son propre compost. Compost qui peut être réutilisé pour l'entretien des espaces verts...

Ainsi la boucle est bouclée ! Et bien sûr il y a un intérêt pédagogique non négligeable pour les enfants, car ils sont par ce projet sensibilisés au tri et à la réduction des déchets.



EXPRESSION LIBRE

Conformément à la loi du 27/02/2002, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au Conseil municipal.

Petites phrases entendues au CM du 29/01/15 lors de l'intervention du Comptable du Trésor Public sur les comptes 2009/2013 :

- « - la dette a doublé en 2 ans...
- dette par habitant : 777 €, ou 915 € avec encours de trésorerie, alors que la moyenne régionale est de 699 €...
- plus de marge de manœuvre à court terme au moins pour 2 ans (2017)...
- l'impact des investissements et des prêts se fera sentir encore sur les comptes des années 2014 et 2015...
- fond de roulement par habitant : - 83 €, moyenne régionale + 264 €...
- les recettes de l'eau et de l'assainissement ont servi à payer des factures

des travaux du Bec et de la Frache et de ce fait n'ont pu être versées à la DLVA...

- certaines entreprises ont été sollicitées pour ne pas présenter leur facture à la date prévue à l'encaissement car elles n'auraient pas pu être honorées...
- ce n'est pas un signe de bonne gestion...»

Je vous laisse juge de "la saine gestion" !

Autre point à l'ordre du jour : la convention avec l'EPF PACA. Comme c'est bizarre d'un coup Madame Chaumont et son équipe discute cette convention alors que pendant ces 6 dernières années, notre ancien maire a toujours voté, et fait voter, toutes les demandes de l'EPF. Pour ma part, je m'y suis tou-

jours opposée pour tenir les engagements pris lors de la campagne de 2008, puis d'autres élus sont venus me rejoindre comprenant la situation.

Je vous encourage à aller voir les zonages réalisés par notre ancien maire pour les constructions des logements sociaux...

Vous pouvez me retrouver sur internet : evelynevenet.blogspot.fr

Evelyne Venet

Liste "Servir Pierrevert" : aucune contribution.

LES 24 HEURES VTT DU LUBERON LES 30 ET



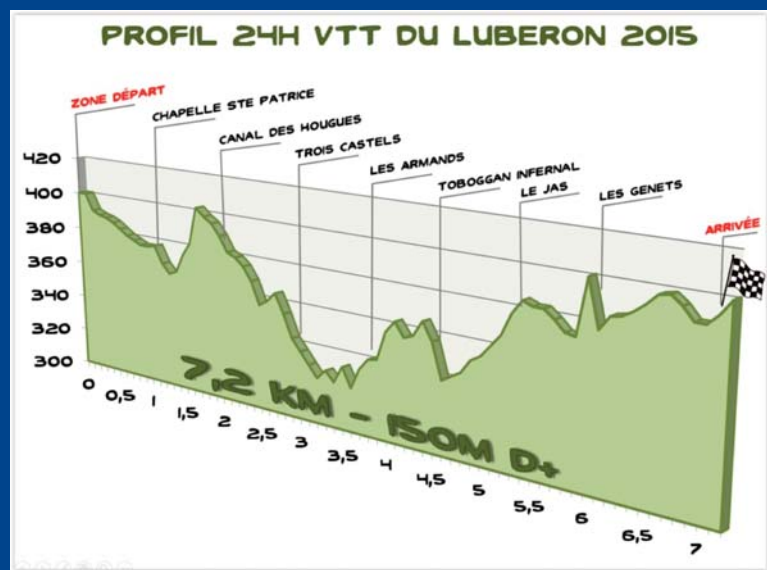
L'épreuve des 24 h VTT du Luberon est une manifestation organisée par le club VTT Natur'Bike de Pierrevert. C'est une course par équipes, en relais, se déroulant sur 24 h, du samedi 12 h au dimanche 12 h, l'objectif étant de boucler le maximum de tours. Cette manifestation, avec musique, spectacles, concerts et animations autour des stands et de la zone d'arrivée et de relais, se veut à la fois sportive, conviviale et festive. Les équipes s'affrontent par catégories, en fonction du nombre de coureurs, les équipes étant constituées de 1 à 6 coureurs, et en fonction du type d'équipe (tandem, mixte, masculine, féminine, même club...).

Programme des 24 H VTT du Luberon

Vendredi 29 mai	16h > 21h	Accueil des participants Installation des campements Restauration possible sur place
Samedi 30 mai	9>11h	Accueil des participants Retrait des inscriptions Installations des derniers campements Ouverture du circuit pour reconnaissance
	11h15	Briefing de départ Présence obligatoire de tous les coureurs
	12h	Grand départ des 24 h VTT du Luberon
	16h>tard dans la nuit	Course et relais Animations et concerts
Dimanche 31 mai	12h	Arrivée des 24 h VTT du Luberon Clôture de la course
	12h30	Podium Remise des prix et des récompenses

31 MAI 2015

Comme chaque année, le circuit des 24 h VTT a été totalement redessiné pour cette nouvelle édition. Le circuit de 7 km propose un parcours varié, à la fois sportif et ludique. Toujours aussi vallonné, mais sans difficultés techniques insurmontables, le circuit n'en reste pas moins sélectif, avec un profil plutôt descendant dans sa première moitié, montant dans la seconde, et un dénivelé global de 150 m, des "bosses" bien marquées, de nombreuses relances et des passages techniques qui ne manquent pas...



LA GRANDE AVENTURE DES 24 H VTT

Pierrevert s'est fait un grand nom dans le petit monde du VTT. Après 5 éditions des 24 h du Luberon, notre commune est désormais connue bien au-delà des frontières de Provence, voire de France. Cette grande aventure des 24 h VTT, lancée par le club Natur'Bike en 2010, mobilise son équipe d'organisation de novembre à mai. Il faut également saluer le courage des centaines de vététistes qui chaque année relèvent ce défi hors normes. Néanmoins, rien de tout cela ne serait possible sans le dévouement de la centaine de bénévoles qui relèvent aussi un défi de 24 h durant tout ce week-end et sans l'amical accord des nombreux propriétaires qui nous autorisent le passage dans leurs domaines. Nos bénévoles sont choyés, car nous savons qu'ils sont la vraie richesse de notre club, bien avant les podiums sportifs. Ils sont nourris (à la cantine des 24 h), logés (dans le camping 5* des 24 h) et blanchis (grâce au célèbre T-Shirt bénévole 24 h) ! Et enfin, je tiens à remercier chaleureusement les nombreux propriétaires qui nous font confiance et qui permettent à cette manifestation d'exister. Les refus sont rares, et viennent bien souvent de personnes (qui se disent parfois très impliquées dans la commune) qui ne comprennent pas que cette manifestation n'est pas une organisation de quelques illuminés, mais qu'il s'agit bien d'une grande organisation sportive qui fait rayonner notre village. Merci donc à tous ceux qui par leur participation, leur bénévolat ou leur autorisation d'usage de leurs terres, permettent à cette belle aventure d'exister et de perdurer.

Ludovic Allegretti (Président)

JEUX DE PIERREVERT : 1,2,3... PARTEZ !

Le samedi 6 juin, venez participer à la toute première édition des "Jeux de Pierrevert" ! Ce nouvel événement, organisé par la Commune en partenariat avec les clubs sportifs locaux, se veut avant tout convivial et familial. Il se déroulera toute la journée sur les infrastructures sportives de Pierrevert : stade, courts de tennis... Les "Jeux de Pierrevert" se déclineront sous forme d'épreuves adaptées à tous les publics qui souhaitent y participer. Vous pouvez dès à présent constituer des équipes de trois personnes, intergénérationnelles et mixtes (inscriptions en mairie). De nombreux clubs ont répondu à l'appel à projet de Laurent Collin, adjoint aux associations sportives, et préparent d'ores et déjà des animations selon leur spécificité : Natur'Bike, ATTP, Cyclo Copains, Judo Club, Tennis Club, Pierrevert Sports Football, Vitagym, Echiquier Pierrevertant, Pierrevert Modélisme. Le matin sera plutôt consacré aux épreuves sportives, l'après-midi sera organisée une course d'orientation familiale dans tout le village. Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire à cet événement récréatif !

LES JEUX DE PIERREVERT

Samedi 6 juin 2015
stade et ses abords

Une journée conviviale et familiale sous le signe du sport !

organisée par la Commune en partenariat avec les associations sportives locales

ouverte à tous

Épreuves de 9 h à 18 h

Infos Mairie : 04 92 72 86 87 - www.mairie-pierrevert.fr

Pierrevert Sports organise un tournoi de football pour les catégories U6-U7 et U8-U9 le 14 mai prochain. Des clubs de toute la région sont conviés. Plus de 350 enfants sont attendus.

LES PLAISIRS DE LA DANSE À DEUX

L'association Accrogotan sous la présidence de Danièle Tilli poursuit son activité Tango dans une ambiance conviviale et dynamique avec des enseignants franco-argentins !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année Adrian Carmona, Federico Quijano et Ismael Ludmann accompagnés de notre professeur Laura Boucaya (Aires de Tango).

Venez vite faire un cours d'essai gratuit le jeudi à 19 h à la salle du haut Rue de la Frache et goûter la magie du Tango !

A voir absolument un reportage signé Pascal Simoes, qui a eu un coup de cœur pour le tango et la musique argentine, et qui s'est proposé de faire un reportage sur l'association : www.hpitv.com.

En plus de l'activité Tango, d'autres danses sont au programme. A noter sur vos agendas le week-end des 9 et 10 mai, des stages de Rock & Swing, Pasodoble, Chachacha... suivis d'un temps pour danser, ouverts à tous sur réservation (stages et bal).

Inscriptions ou pré-inscriptions aux stages et ou au bal : 06 82 11 86 92 ou 06 05 10 11 23 accrogotan@hotmail.fr (plus d'infos à venir).



Nous vous attendons nombreux pour vous faire découvrir les plaisirs de la danse à deux...

L'équipe d'Accrogotan

« DON DU SANG, DON DE SOI POUR LA VIE »



L'Assemblée Générale de l'amicale s'est tenue le 25 février en présence de Mme Krebazza, déléguée aux associations, des présidents UD/ADSB, la presse, membres et adhérents. Nous les en remercions tous. Baisse significative des dons pour 2014. Impossible d'en identifier les raisons, d'autres amicales font le même constat.

Nous apprécions la fidélité des donneurs et souhaitons convaincre les plus hésitants. Dans la même démarche, les donneurs auront à leur disposition des documents sur les dons d'organes et de moelle osseuse. Une fois encore, l'école de Pierrevert nous a ouvert ses portes, c'est avec plaisir que nous retrouvons enseignants et élèves pour une journée d'information sur le Don du Sang, persuadés que les enfants seront de bons ambassadeurs. Collectées par le site de Gap, 6 collectes seront réparties en matinée de 8 h 30 à 13 h et en soirée de 15 h à 19 h 30. Rappelons l'importance de l'Ethique dans le domaine de la transfusion. La France à besoin de 10 000 dons par jour pour assurer son autosuffisance en produits sanguins, cela ne peut se réaliser "sang" vous.

Marie-Claire Guisle : 04 92 72 88 99

ATELIER BLUES

Avec un troisième spectacle de Jazz, "Soungé Quintet" de Bernard Cornu, l'Atelier Blues et Jazz de Pierrevert apporte une nouvelle tonalité (Blues !) dans les activités culturelles de la commune. Pendant ce temps, les membres de l'association continuent tous les jeudis de parfaire la maîtrise de leurs instruments et de leur répertoire en préparation à quelques sorties musicales de printemps : sérénade aux Amis de Palaia, pique-nique Jazz à Régusse, fête de la musique...

Si vous êtes bassiste, contrebassiste ou batteur(se), votre talent nous intéresse. Rejoignez l'Atelier le jeudi soir de 18 h 30 à 21 h 30 à la salle du Bacchus.

Contact : Denis Tréboz - 06 51 73 22 54
Daniel Dohin - 06 82 01 50 64 - atelierblues.pv@free.fr
"atelier blues & jazz pierrevert" sur Facebook

ASSOCIATION JUMELAGE PIERREVERT PALAIA

L'AJPP, forte d'une centaine d'adhérents, tient toujours une place importante dans le tissu associatif Pierrevert, en y développant son dynamisme, proposant de nombreuses sorties culturelles : une par mois. Par ses actions, l'AJPP souhaite remettre la politique de soutien et de développement du tissu associatif au centre de l'action municipale et de l'avenir de la commune. L'AJPP a su créer un lien entre plusieurs associations et perpétue les échanges culturels avec le traditionnel voyage aux Crostinis depuis plusieurs années, à Palaia, pour les fêtes du 1^{er} mai, et le Grand voyage annuel dont la destination cette année sera la Sardaigne.

La saison 2015 est très positive : les effectifs sont en légère augmentation et la situation financière est équilibrée, grâce à nos deux lotos !

Nous sommes toujours soutenus par des partenaires de confiance qui ont compris que nous menions des actions de

terrain de long terme, et qui nous apportent une aide ponctuelle pour mener à bien ces lotos, qui nous permettent la réalisation de nos projets. Nous recevons de nombreuses félicitations pour la qualité de nos lotos.

2015 c'est aussi le Grand Événement à Pierrevert, avec la réception des Italiens de notre ville jumelle, le week-end des 24, 25 et 26 avril. L'AJPP organise une soirée repas uniquement sur réservation, au cours duquel un concours de Tir de Panforte sera organisé. Traditions toscanes qui permettront à l'AJPP de recevoir des joueurs nationaux.

Président : Max Eymat

Renseignements : 06 88 16 23 59 - 06 16 50 19 20
ajpp04@wanadoo.fr
<http://association-jumelage-pierrevert-palaia.com>

PALAIA-PIERREVERT : DEUX MAIRES À L'UNISSON



En avril 2014, la rencontre officielle, en mairie de Pierrevert, entre Alberto Falchi, encore Maire de Palaia et André Mille, nouveau Maire de Pierrevert, avait déjà donné un nouvel élan au jumelage et un regain de motivation à notre association.

En octobre, notre traditionnel voyage en Toscane, à l'invitation du Comité de jumelage de Palaia, a été l'occasion d'une rencontre officielle, en mairie de Palaia, entre Marco Gherardini, Maire nouvellement élu, et André Mille.

La reconnaissance bilatérale de l'étroite collaboration qui s'est instaurée entre le Comité de jumelage de Palaia et notre association des "Amis de Palaia" ; l'accueil officiel, en mairie de Palaia, d'une délégation de plus de trente Pierrevendants, la chaleur du partage qui a présidé à ces retrouvailles, ont ouvert une nouvelle page qu'il nous est donnée d'écrire pour pérenniser longtemps encore ces liens d'amitié -voire d'affection- nous entre nos deux cités, et ont conforté le dynamisme de celles et ceux qui s'y appliquent depuis plus de douze ans.

Des engagements ont été pris : Pierrevert accueillera ses hôtes toscans italiens en juin. Quant aux Pierrevendants, ils attendent avec impatience le moment de retrouver, en automne, le sol toscan pour une découverte de Sienne et, bien sûr, une nouvelle rencontre avec les habitants de Palaia.

Pour nous rejoindre : lesamisdepalaia@bbox.fr
<http://lesamisdepalaia.free.fr>

LE CIL ET LE LOTISSEMENT « VALLON DES GARRIGUES »

Le CIL comprend et partage les préoccupations des habitants des quartiers Pinède, Hauts de Manosque, la Garigue occasionnées par l'implantation du lotissement "Vallon des garrigues" à l'intersection RD6/Bd Sansano. Ce lotissement est prévu pour 76 habitations, avec une prévision d'extension.

Notre préoccupation concerne l'unique voie d'accès et de sortie du lotissement ; cette voie débouchera à angle droit sur le Bd Sansano, à environ 20 mètres de la sortie du Bd Sansano sur la RD6 (sortie à angle droit elle-même). Or le Bd Sansano dessert plusieurs lotissements, la circulation y est conséquente et nous craignons que la sortie du futur lotissement telle que prévue soit extrêmement accidentogène, la faible distance avec le carrefour bd Sansano/RD6 ne permettant pas à un véhicule sortant du futur lotissement (où sera placé un panneau stop) d'anticiper l'arrivée d'un véhicule s'engageant sur le boulevard

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

« L'humour est une déclaration de dignité, une affirmation de la suprématie de l'homme sur ce qui lui arrive » (Romain Gary).

En décembre cette sentence illustre la table du centenaire de la naissance de R. Gary. En janvier, elle est demeurée sur celle en hommage à Charlie Hebdo. Elle est encore sur la suivante : le livre au service de l'éducation citoyenne...

Toutes les classes de l'école maternelle et celles de l'école primaire participent à notre concours interne "Lire en tête". Elles se déplacent régulièrement dans nos locaux pour y choisir des ouvrages et ainsi découvrir les règles et usages d'une bibliothèque. Ce seront les lecteurs de demain !

Notre catalogue est désormais accessible par internet : <http://mediatheques.dlva.fr/> (on ne peut réserver qu'un livre déjà en prêt). Une page avec le suivi de nos actualités, les articles de presse et les liens utiles est désormais accessible sur le site de notre commune (rubrique Vie locale).

En avril : expo d'Utopi-Art (peinture et sculpture)

Les jeudi 9 et 23 avril ont eu lieu deux conférences de Pierre Koest sur le transhumanisme et de Michel Fehrenbach sur les Aurores boréales et la littérature.

Le 30 avril à 18 h : vernissage de l'exposition "Dans le secret des vrilles" de Karine Redon, photographe plasticienne qui travaille à révéler les variantes d'une beauté parfois invisible. Au fil de cette série, son œil s'est posé du côté des vignes urbaines. A chaque photographie est proposé un texte écrit avec Jean-Pierre Giannesini dans un exercice où poésie et surprise se répondent.

Ensuite viendront les photos de Grégory Goffin, landarteur, illustrant des textes de Giono. Exposition sur l'auteur dans la bibliothèque.

Sansano en provenance de Manosque via la RD6 (un véhicule roulant à 30 km/h met 2,4 secondes pour parcourir 20 m).

La solution qui s'imposait était la création d'un rond-point, cette solution n'a pas été retenue par le Conseil Général car jugée trop onéreuse, il propose la mise en place d'un "tourne à gauche". La Préfecture interrogée sur la dangerosité du carrefour se contente de rappeler que « les aménagements routiers des voies départementales relèvent de la seule compétence du Conseil Général ». Faudra-t-il attendre, comme ce fut le cas pour le rond-point Saint-Joseph, des accidents mortels pour créer ce rond-point ?

Le schéma du projet de "tourne à gauche" peut être consulté sur le site du CIL.

LE CLUB DES AÎNÉS : TOUT UN PROGRAMME

Le 14 mai : repas dansant avec ses alouettes sans tête

Le 11 juin : repas dansant avec l'aïoli

Le 18 juin : pique-nique suivi d'un concours de boules à la chapelle Saint-Patrice

Du 27 juin au 4 juillet : voyage annuel au Barcarès (visite de la Cité médiévale de Carcassonne, balade sur le Canal du midi en bateau promenade, et balade en Espagne)

En août, une journée à Beauvezer chez M. Clapier avec repas champêtre

NOUVELLE ASSOCIATION À PIERREVERT

Toute nouvelle sur Pierrevert, l'association Cubamia a vu le jour en début d'année et prendra ses marques dès Septembre pour vous faire voyager aux rythmes afro-cubains. Cette association est le fruit de la rencontre entre trois cultures et le souhait de partager une passion commune : la danse. Cependant, au-delà de la danse, l'association souhaite développer et promouvoir la culture afro-cubaine dans sa globalité et vous faire ainsi découvrir Cuba au travers de sa culture, ses mœurs, ses racines africaines et encore bien d'autres points qui apportent à cette île une diversité et une richesse culturelle exceptionnelle.

Renseignements : Romero Yarisbel (Présidente)
06 84 13 30 32 - assocubamia@gmail.com
site Facebook : asso.cubamia

UNICEF

Tu as entre 15 et 18 ans, tu es scolarisé(e) en lycée et tu es concerné(e) par les injustices qui touchent les enfants. A la rentrée prochaine, avec l'UNICEF, deviens Ambassadeur de la cause des enfants au sein de ton établissement.

Témoignage de Linnea, lycéenne à Manosque : « En avril 2014, 200 lycéennes nigérianes étaient kidnappées parce qu'elles étaient filles et parce qu'elles voulaient suivre des études. Face à ce drame, je ne voulais pas rester passive. J'ai alors pris la décision, dès la rentrée de septembre, de rejoindre l'UNICEF. Au cours de cette année scolaire, j'ai mis en place diverses actions dans mon lycée : le 20 novembre, une exposition pour le 25e anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant ; en janvier, la projection d'un court métrage sur les enfants soldats, suivie d'une discussion ; et début avril, un concert a été organisé par ma classe, une partie de l'argent encaissé l'étant au profit de l'UNICEF. Ces actions ont permis de mobiliser et de sensibiliser les élèves aux conditions de vie de milliers d'enfants dans le monde et de faire un geste de solidarité envers eux ».

Contact pour tout renseignement :
04 92 72 30 23 - joelledanis@yahoo.fr

UN REPAS AU PROFIT DES ENFANTS MALADES

L'association caritative des Disciples d'Escoffier, présidée par Jean-Pierre Bourdaud pour les départements 04/05, a organisé le 30 mars 2015 à Gap un repas de gala au profit des enfants malades de l'hôpital de GAP.

Une soirée pleinement réussie, le repas a été préparé par des Chefs de cuisine du 05, Thierry Chouin de l'Araignée Gourmande à Laragne, Christophe Guidone de la Cigale à Tallard et James Stanzer de l'Auberge de Moissière à Rabou. Un superbe dessert a été confectionné par Franck Belleton, Chef pâtissier à Villeneuve, société A3 Atelier Gourmand.

Les Chefs du 04 ont œuvré pour l'apéritif : Eric de Montfuron, Joël Juglaret des Terrasses de la Bastide à Forcalquier, Jérémy Delplace du Golf du Luberon, Frédéric Montano de la Caverne à Gréoux et Guillaume Delestre de l'Oulivié à Pierrevert.

Une très belle tombola dotée de nombreux lots offerts par de généreux donateurs a clôturé cette soirée.

Le bénéfice obtenu a été d'environ 1 800 €, ce qui va permettre au service pédiatrie de l'hôpital de Gap de bénéficier d'un achat que nous choisirons avec eux, pour le bien-être des enfants.

BON ANNIVERSAIRE EVIDANSE

Pour fêter dignement ce 5^e anniversaire, l'association vous donne plusieurs rendez-vous.

Voilà maintenant 5 ans que Stéphanie, Florie et Magali ont créé Evidanse afin de vous faire partager leur passion de la danse. Chaque année, l'association travaille d'arrache-pied pour nous proposer des spectacles toujours plus accomplis et plus soignés. Nous avons ainsi traversé différents univers : du Magicien d'Oz à la Gloire de mon père, passant de la magie d'un monde imaginaire à l'interprétation très réaliste des romans de Pagnol. Et toujours avec la même conviction.

Cette fois encore, Evidanse va tenter de vous faire vivre un moment de féerie à travers une interprétation du célèbre Peter Pan. Tous les professeurs travaillent déjà depuis plusieurs mois à la mise en œuvre de ce prochain spectacle, préparant les décors, les costumes et les chorégraphies avec soin.

Vous êtes donc conviés à partager un moment de magie les 19 et 20 juin 2015 à 21 h au théâtre Jean Le Bleu à Manosque. Une représentation gratuite aura également lieu le vendredi 19 juin après-midi au théâtre Jean Le Bleu à Manosque pour les écoliers, retraités et associations de Pierrevert.

Evidanse organise également un dîner-spectacle en partenariat avec Afrodélices. Cette soirée se déroulera le samedi 27 juin 2015 à la salle polyvalente de Pierrevert où nous pourrions partager un moment chaleureux tout en profitant des meilleures chorégraphies de nos 3 professeurs Sabrina Bioud, Axelle Donadiou et Sophie Riera.

Un événement à ne manquer sous aucun prétexte ! Attention, les places sont limitées et sur réservation. Evidanse se réjouit de partager ces moments avec son public et souhaite vous y voir nombreux.

Infos et réservations : 06 60 59 37 60 - contact@alevidanse.fr

THÉÂTRE DES PAS PRESSÉS

« Le monde est trop petit pour ne pas se rencontrer... »

Créez un événement culturel insolite et inoubliable : une pièce de théâtre à domicile ! Si vous avez un projet festif : anniversaire, fête de famille, entre collègues ou entre amis... Le Théâtre des Pas Pressés vous propose de vous divertir avec une comédie... décapante ! « Être près des spectateurs, partager, rire, faire de chaque instant un souvenir complice » tel est notre leitmotiv.

Pour plus de renseignements : 06 98 61 27 15
theatredespaspresses@orange.fr

LE CABANON

Le printemps est arrivé !

L'association Le Cabanon Jardins Solidaires se porte bien ! 110 adhérents, un franc succès pour notre premier loto alternatif du 22 février dernier avec près de 300 personnes et des lots tous en lien avec la préservation de l'environnement et le bien-être de l'humain (massages, alimentation bio, composteur, nichoir...). Nous en profitons pour remercier l'ensemble des donateurs et partenaires. Grâce à l'argent récolté, nous allons pouvoir passer à la deuxième phase de notre projet : installer notre serre afin de cultiver des légumes bio, espérant ainsi alimenter une partie de la restauration collective de Pierrevert (école, centre aéré, crèche). Par ailleurs, notre activité jardinage reprend avec l'arrivée du printemps... Venez nous retrouver au jardin de Jeannette ou à nos ateliers de cuisine végétarienne à Bacchus tous les mercredis soirs à 18 h 30. Réunion d'information tous les troisièmes jeudis du mois.

Renseignements :
Florence Dibon (Présidente) - 06 03 35 43 13
lecabanonjardinssolidaires@gmail.com
www.lecabanonjardinssolidaires.net/

L'OR NOIR À SAVOURER...

L'association Ecotruffes souhaite mener différentes actions pour permettre au public de se familiariser avec ce champignon. Un programme d'expérimentation est en cours d'élaboration afin de mieux maîtriser certains aspects de sa culture. De nombreux terrains sur la commune de Pierrevert sont favorables à la production de truffes, notamment toute la zone située dans le triangle Pierrevert, Sainte-Tulle, Manosque, où les terrains sableux dominant. Pour la consommation d'un ménage, un jardin de taille moyenne fait très bien l'affaire, et quelle joie d'offrir à ses invités un plat avec les truffes du jardin. Il n'est pas nécessaire de planter des arbres pour récolter des truffes. Des méthodes existent pour mycorhizer des arbres en place (chênes, tilleuls, pins d'Alep) et récolter des truffes 2 à 3 ans après cette opération. Nous souhaitons également organiser des ateliers culinaires pour apprendre à choisir une truffe de qualité, comment les conserver et les cuisiner de manière à profiter au mieux de leur parfum, ainsi que des séances d'éducation canine pour la recherche des truffes.

Pour tous renseignements : Marcel Dol (Président)
06 72 46 15 93 - eric.ecotruffes@gmail.com

SHAKTI : ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE

La pratique régulière du Yoga développe harmonieusement le corps, l'assouplit et apporte une conscience du souffle, une détente musculaire et le calme mental, tout en stimulant la vitalité et notre dimension universelle. Travail corporel doux et relaxant idéal pour tous problèmes liés au stress. Avec une enseignante Yoga certifiée (35 ans de pratique, 22 ans d'enseignement, Master PNL, Hydrothérapeute, praticienne bien-être).

En groupe ou en séance individuelle, pour adultes actifs et retraités, prénatal, enfants (en activités périscolaires).

Méditation, relaxation, massages bien-être, équilibrage énergétique, gestion du stress, PNL...

Horaires sur Pierrevert :
Lundi 10 h 30/11 h 30 (Dojo)
Mardi 18 h 30/19 h 30 (Maison pour tous/bibliothèque)
Sur Manosque : lundi 9 h (salle de sport de Vita Liberté ZI Saint-Joseph)
Atelier Yoga mensuel, s'inscrire par mail ou téléphone pour recevoir les dates et horaires : 06 84 49 48 50
corinne.yoga@hotmail.fr

19^e ÉDITION DU SALON DES MINÉRAUX

Le Salon des Minéraux Fossiles et Pierres Précieuses aura lieu cette année lors du week-end des 6 et 7 juin pour sa 19^e édition. Si la minéralogie vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre : nos réunions se tiennent tous les premiers mercredis de chaque mois à 18 h 30 dans la salle de réunion située dans la Maison pour Tous. Avec les beaux jours, nous organisons une sortie par mois sur le terrain sans oublier la sortie annuelle de 3 jours, au mois de mai cette année, à Orpierre. Comme tous les étés en juillet et août, le musée des Minéraux et Fossiles de Pierrevert (situé derrière le restaurant "le Trombone" dans le vieux village) et dont la collection s'enrichit de jour en jour ouvre ses portes tous les samedis de 15 h à 18 h et tous les jours sur rendez-vous (04 92 72 43 85 - 04 92 72 89 22 - 04 92 87 21 56). Nous vous attendons nombreux pour vous faire découvrir "tous nos trésors".

Gilles Corna (Président)

LE GOLF POUR TOUS À PIERREVERT

Tous les dimanches de 11 h à 12 h sur inscription au 04 92 72 17 19, notre Moniteur de Golf vous initie au golf gratuitement. Venez goûter aux joies du Golf entre amis ou en famille. L'école de Golf, forte de ses 80 jeunes, saura séduire les plus jeunes d'entre vous de 6 à 17 ans (inscriptions en sept). Possibilité de tester les enfants lors du 3^e trimestre (04 92 72 17 19). Nos équipes sportives en division nationale sont le moteur de nos jeunes.

Président : Dominique Triay
Contact sur place : Emmanuel Lock

ATTP NEWS : LES PONGISTES TOUJOURS ACTIFS



Le club a accueilli l'équipe de tennis de table du CEA Cadarache pour plusieurs entraînements intensifs le mardi, afin de les préparer pour leur Atomiade 2015 en Belgique. Cette équipe est composée de plusieurs joueurs des clubs de Pertuis, Pierrevert (Patrick Eustachon), Valensole et Manosque.

Pendant les vacances d'avril, 6 jeunes qui sont en compétition, accompagnés de leurs deux coaches (Véronique et Carole), partent en stage organisé par le comité 04 à Barcelonnette, du lundi 4 au jeudi 7 mai, afin de perfectionner leur technique et leur esprit d'équipe.

Enfin, félicitations à notre équipe régionale qui finit 3^e de sa poule et ainsi permet de confirmer la montée du club de Pierrevert dans cette catégorie, après seulement 4 ans d'existence !

RDV sur le site du club : www.attpierrevert.com

AQUAGYM : LE PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DU SPORT

L'association Aqua Gym And Bike vous invite à démarrer ce nouveau printemps sous le signe du sport ! Les avantages de venir pratiquer un sport aquatique régulier : garder la forme, gagner en tonicité, raffermir sa silhouette et se sentir bien dans son corps, le tout, sans risque de blessure musculaire ! Le corps étant immergé il est "porté" par l'eau et cela exerce moins de stress dans les membres inférieurs et la colonne vertébrale par rapport aux autres sports.

Nous proposons des séances d'aquagym (dynamique ou douce), d'aquabiking (vélo dans l'eau) et d'aquatrainning (circuit alliant vélo, tapis de course, trampolines, vélo elliptique...).

Le bassin (12 x 6 m) est couvert par un abri chauffé qui peut s'ouvrir les beaux jours. Il est situé dans un cadre naturel ma-

gnifique au pied du village. Les séances sont dirigées par un animateur diplômé et dispensées par petits groupes de 2 à 12 personnes, laissant une grande liberté de mouvement. La température de l'eau est de 31°. N'hésitez pas à nous contacter pour un cours d'essai, ils sont accessibles à tous, quelle que soit votre capacité physique. Notre système de réservation internet et téléphone vous permet de venir aux séances quand bon vous semble.

Contact : 06 88 43 65 23
<http://aquagympierrevert.blogspot.fr/>
www.facebook.com/aquagymandbike

LA MOTIVATION AU CŒUR DU JEU

Beaucoup d'activités cette saison avec des joueurs motivés aussi bien chez les grands que chez les petits. Des cours sont donnés régulièrement par différents intervenants.

Pour certains, la préparation aux compétitions, individuelles et par équipes, apporte une autre motivation aux apprentissages des tactiques et stratégies du jeu d'échecs. Les rencontres avec les enfants de l'animation "échecs de Sainte-Tulle" sont aussi une motivation à progresser pour nos jeunes : les résultats obtenus en font la preuve ! (détails sur le site <http://pierrevert-echecs.fr/>).

Le but de ce jeu est d'abord de prendre du plaisir. C'est aussi l'objectif que nous souhaitons partager avec les associations sportives lors de la journée découverte des "Jeux de Pierrevert" le samedi 6 juin, organisée par la Mairie.

Le prochain tournoi de parties rapides aura lieu le dimanche 3 mai à la salle polyvalente avec une exposition des artistes de R'Ve d'Art. Prochain tournoi de Blitz le samedi 25 avril à la Maison pour Tous.

Entraînements et découverte du jeu le samedi de 14 h à 19 h à la Maison pour Tous.

Bernard Andro

GARDER LA FORME



Pour se faire du bien, pour retrouver sa souplesse mais aussi pour le plaisir, venez rejoindre l'association "Gymnastique Féminine de Pierrevert" ! Les séances se déroulent à la salle polyvalente le lundi soir de 17 à 18 h, le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30.

Renseignements :
 Maurice Plomion (Président) - 04 86 74 90 44
 Mauricette Ducrocq (Vice-présidente) - 04 92 72 07 22

JUDO-CLUB

Si l'Assemblée Générale de notre Club, le 6 février dernier, s'est déroulée sans encombre, elle n'en fut pas moins un peu particulière puisqu'il s'agissait, à l'ordre du jour, d'acter le départ -un peu précipité- de notre professeur, ainsi que la démission -en raison d'indisponibilité professionnelle- de Gérard Violin de son rôle de Président.

Ce fut toutefois l'occasion pour le bureau de rebondir et de prouver sa réactivité et son dynamisme : Vivien Miné succédant à Gérard en tant que Président et Philippe Devray, notre directeur technique, assurant de nouveau les cours, assisté des diverses ceintures noires du club.

Philippe Devray, dont nous avons dignement fêté les 50 ans de judo, le 11 avril dernier lors d'un événement en son honneur et en celui d'Éva Fino, recrue récente du club qui nous a fait non seulement la joie d'obtenir son 2^e dan, mais aussi la fierté de remporter la médaille de Bronze de la coupe de France Judo né-waza (Judo au sol/Jujitsu brésilien) le 5 avril à Épinal.

Quant aux enfants, ils ne sont pas en reste, puisque la plupart viennent de réussir leur examen de passage de grade, et se sont vus promus aux grades supérieurs. De plus, le jeune mini-poussin Maxime Sendra (22,80 kg) a fait honneur au club, lors de l'Animation Poussin/mini-poussin du 21 mars à Manosque, en terminant 1^{er} : 3 ippons en 3 combats !

Renseignements :
www.judoclubpierrevert.sitew.fr -
www.facebook.com/pages/Judo-club-Pierrevert

LE RETOUR DES COMPÉTITIONS AU TENNIS CLUB DE PIERREVERT

Après les championnats par équipes sénior qui ont lancé les compétitions pour l'année 2015, de nombreuses compétitions vont animer le Tennis club de Pierrevert jusqu'au mois d'août.

Les finales du tournoi de double (60 joueurs) ainsi que le tournoi interne du club auront lieu le dimanche 7 juin. La veille, le club organisera des animations pour les "Jeux de Pierrevert". Du 13 juin au 11 juillet le Tournoi La Provence permettra à 160 joueurs de la région de s'affronter sur nos courts.

Au mois de juin nous organiserons une animation "Prince" pour notre école de tennis avec de nombreux lots à gagner.

N'hésitez pas à passer au club pour encourager nos joueurs lors de toutes ces manifestations !

Président : Zech Stéphane
 22040254@fft.fr - 06 33 91 42 88

LE MOCHI TSUKI

L'année 2015 a commencé avec un événement chaleureux ouvert à tous, sur la place du marché le dimanche 11 janvier. Mochi signifie gâteau de riz et tsuki (tsuku) signifie battre le mochi. Dans l'ancien Japon, le riz était un aliment précieux utilisé seulement pour des occasions spéciales et les jours fériés. Chaque grain de riz, dans la tradition shinto symbolise une âme humaine (tamashii), le gâteau de riz pilonné (mochi) représente alors des millions d'âmes. Marteler et manipuler le riz est un acte de purification. Au Japon, le gâteau de riz est essentiel à la célébration du Nouvel An (de Oshogatsu). Mochitsuki commence la veille, avec le lavage du riz gluant (de mochigome) et trempe toute la nuit. Le matin suivant, mochigome est prêt à être cuit à la vapeur dans les cendres fumantes du bois (seiro). 3 ou 4 seiro sont empilés les uns au-dessus des autres et placés sur une cuve d'eau bouillante. Une fois le riz cuit, il est déversé dans le mortier (usu), fabriqué à partir d'une souche de bois ou de pierre (granit). Le riz cuit chaud dans l'usu est pilé avec un maillet en bois (kine). La masse lisse consistante du mochi est mise sur une table, recouverte d'une fine couche de farine de riz (mochiko).

14 mars au 8 avril : exposition des poupées de Hina Matsuri représentant la cour impériale japonaise.

21 mars : repas et entretien avec le nouveau consul du Japon Mr Ikezaki.

Renseignements : 06 51 14 74 26
kenshinkan04@gmail.com
www.kenshinkan.fr
 Facebook : kenshinkan04



CYCLO-COPAINS JEAN-PIERRE MEUNIER À L'HONNEUR

Une nouvelle récompense pour les Cyclo-Copains de Pierrevert. Ce sont souvent les présidents qui occupent le devant de la scène ; mais il est des fonctions assurées dans l'ombre qui méritent d'être honorées lorsqu'elles sont particulièrement bien remplies. C'est le cas pour le secrétaire de notre association : Jean-Pierre Meunier. Rentré au Club en 1985, il occupe cette fonction depuis plus de 12 ans en nous concoctant des comptes-rendus dignes de ceux pratiqués dans les grandes entreprises.

Ce sportif accompli a pratiqué tous les sports de montagne en allant jusqu'au Pérou et en Alaska. Les marathons, les 100 Kms pédestres et Marseille/Cassis n'ont plus de secrets pour lui. Avec les Cyclo-copains, il roule régulièrement et a réalisé quelques 420 Km en 24 h. Sa formation d'ingénieur l'a emmené aux quatre coins du monde : des Kerguelen à l'Australie en passant par la Lybie etc.

Avec les Services Techniques des Expéditions Polaires Françaises, il connaîtra la Norvège, la Sibérie, l'Islande. Et puis, en 1978, il rentrera au CNRS entre Hawaï et Saint Michel l'Observatoire. Voilà en quelques lignes pourquoi Jean-Pierre le modeste devait être mis sur le devant de la scène avec cette vie peu banale.

LA FÊTE DU VILLAGE RENOUE AVEC LE SUCCÈS

Pierrevert a vécu au rythme de la fête du village les 11 et 12 avril. Cette nouvelle formule, avec de nouvelles attractions et de nombreux manèges pour petits et grands, a été un succès. Le beau temps et les visiteurs étaient au rendez-vous. Animations le samedi après-midi avec le clown Patrick Atrak pour le plaisir des enfants, le dimanche matin la Batucada "La Clique" a déambulé sur le marché au son des rythmes brésiliens ; et l'après-midi, les chevaux étaient à l'honneur avec deux spectacles : en prélude celui des cavalières des Écuries du Riou de Pierrevert, puis la magie de Jean-Marc Imbert et Patrick Faure qui a attiré plus de 400 personnes. La municipalité vous dit déjà à l'année prochaine !



CHASSE AUX ŒUFS À LA CHAPELLE SAINT-PATRICE

Ce sont un peu plus de 140 petits Pierreverdants qui ont participé, dimanche 5 avril, à la chasse aux œufs organisée par la Commune. Dans le magnifique décor de la chapelle Saint-Patrice étaient mis en place par les animateurs de l'Accueil Collectif de Mineurs des parcours pour les enfants de moins de 6 ans, à découvrir avec leurs parents. Les plus grands, quant à eux, étaient répartis en équipes qui se sont défiées au travers d'épreuves plus ludiques les unes que les autres (jeux d'adresse, de mémoire, sportifs...).

À Pierrevert, le souhait est de favoriser l'esprit d'équipe, la convivialité, le partage et l'équité ! Pour la première fois, certains parents se sont prêtés au rôle d'animateur et l'ont joué à merveille.

Au terme de cette belle matinée, suivie d'un service de rafraîchissements, chaque enfant est reparti heureux avec un sujet pascal en chocolat : poule, cloche, poisson ou lapin.



LE PRINTEMPS DES POÈTES



Vendredi 3 avril, la salle de la Frache a été emplies d'un superbe moment de Poésie. En effet, les élèves de CM1-CM2 de la classe de Madame Izart, ont déclamé à tour de rôle les textes de leur création, rédigés dans le cadre du Printemps des poètes. Le thème de cette année était "l'insurrection poétique". Exercice de style difficile, mais pari tenu, et quel beau résultat !

Comme quoi, il n'y a pas d'âge pour écrire avec justesse si l'on explique aux enfants que la poésie est une forme de révolte et qu'elle permet, par la force des images qu'elle véhicule, de changer le monde...

Les enfants ont ainsi livré aux parents venus nombreux un beau message de Paix.

« LES SŒURS SANS NOM » DE MURIEL CAFFAREL-BONNARDEL

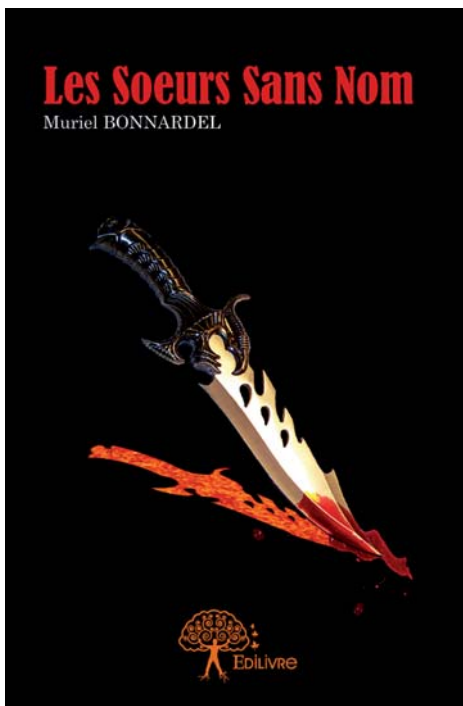
Pour Muriel Caffarel-Bonnardel, l'écriture a ceci de magique qu'elle permet une liberté totale. Dotée d'une imagination débordante, elle note ses rêves qui sont une réelle source d'inspiration et dans lesquels elle va puiser ses histoires à raconter.

Pendant ses études de littérature anglaise, elle découvre Edgar Allan Poe, précurseur du roman policier et auteur des célèbres "Histoires extraordinaires". Ainsi, c'est à l'âge de 21 ans qu'elle se lance dans l'écriture de nouvelles.

Féru(e) également de films d'action et à suspense, un séjour aux Pays-Bas lui permet de rédiger son premier ouvrage "L'été 82", dont l'intrigue se déroule à San Francisco.

Son dernier roman "Les sœurs sans nom" a été rédigé en deux mois et demi, il y a 7 ans. On y fait la connaissance de Nicole Meuriez, grand-mère, qui raconte à son petit-fils, en 2056, au travers d'un journal intime, sa toute première enquête comme détective privée en 2006.

On plonge directement dans cette passionnante intrigue dont l'action se passe à Manosque. Au fil des pages, tenu en haleine par l'énigme policière, on y découvre merveilleusement, en toile de fond,



certaines secrets d'histoires de la cité aux quatre mains, comme notamment la signification des "sœurs sans nom". Ces faits réels ont été révélés à Muriel par Léone Caffarel, ancienne archiviste et mémoire vivante de la ville de Manosque. On reste accroché au livre



jusqu'au bout pour en connaître le dénouement. Bref, un bon polar qui mériterait bien une adaptation cinématographique !

Plus récemment, Muriel Caffarel-Bonnardel s'est lancée dans la publication d'un ouvrage jeunesse "Victoire Edouard" ! : l'aventure d'un poussin à la recherche du trésor de Pâques, spécialement écrite pour ses enfants et dont l'illustrateur n'est autre que son mari. Une bien belle histoire de famille !

L'ESSOR DU FESTIVAL DES NUITS PHOTOGRAPHIQUES

Pour la 7^e année consécutive, du 31 juillet au 2 août, le festival des Nuits Photographiques de Pierrevert investira les rues, places et caves de notre village, pour nous présenter une sélection d'une cinquantaine de jeunes talents photographes choisis après un appel à candidature qui a produit plus de 250 réponses. À la nuit tombée, c'est sur un écran géant, au cœur du village, que le public aura le plaisir de découvrir leur travail, dont les thèmes sont libres : mode, reportage, portraits plus intimistes...



Le Festival bénéficie chaque année du parrainage de grands noms de la photographie, et cette année c'est le très célèbre Hans Silvester qui nous honorera de sa présence. Arrivé en Provence en 1962 depuis son Allemagne natale, il n'est plus reparti, émerveillé par la lumière et la beauté des paysages et c'est dans le monde entier qu'il a transporté son objectif pour saisir l'âme des peuples mais aussi les transformations de la nature sous l'influence des hommes. Une partie de son œuvre sera présentée à la Fondation Carzou du 13 Juin au 25 Septembre, cette ouverture étant le fruit de l'extension du périmètre du Festival à l'échelle de la Communauté d'agglomération DLVA.

De ce fait, le festival prend cette année une véritable dimension internationale, comme en témoigne également la composition

du jury, présidé par Rob Van Bracht, directeur artistique hollandais, accompagné de Corinne Tapia, directrice de la galerie "Sous les étoiles" à New York et de la directrice de la Photographer's gallery de Londres. Et puis les fidèles seront de nouveau présents : Bernard Plossu, qui exposera aussi et Peter Knapp qui dirigera les lectures de portos folios, montrant ainsi leur attachement à notre manifestation. Le festival bénéficie du soutien financier de la Commune, de DLVA, du Conseil Général, du Conseil Régional, mais aussi de plusieurs partenaires privés : les caves et le Golf de Pierrevert, le Crédit Agricole, le restaurant "Chez Eric" de Montfuron, Leica, Évian, mais aussi d'habitants qui lui confèrent cette convivialité rare qui fait aussi sa réputation. Rendez-vous cet été, sous notre beau ciel étoilé de Provence, pour un merveilleux voyage en images à travers le monde.

RÉCEPTION DES ITALIENS PAR L'AJPP

L'AJPP reçoit des Italiens de Palaia les 24, 25 et 26 avril, weekend dans lequel sera organisé un repas, avec un "tiro del panforte". Ce jeu d'adresse traditionnel en Toscane consiste à lancer un palet de nougat le plus près possible du bord de la table, le tournoi s'achevant par une dégustation de nougat.

INFOS PRATIQUES

MAI

Vendredi 8 : Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945 à 11 h 15, devant le monument dédié aux morts. Rens : 04 92 72 86 87

Samedi 9 et dimanche 10 : stages de Rock & Swing, Paso-doble et Chachacha organisés par Accrogotan, salle de la Frache. Rens : 06 05 10 11 23 - accrogotan@hotmail.fr

Dimanche 10 : Salon multi-collections organisé par l'Union philatélique 04-05 et Manosque Philatélie, salle polyvalente, 9 h à 18 h. Rens : 04 92 72 86 23

Dimanche 17 : Marché des créateurs, organisé par la Commune, place des Ferrages, de 10 h à 18 h (salle polyvalente en cas de mauvais temps). Rens : 04 92 72 86 87

Lundi 25 : Fête de Pentecôte à Saint-Patrice
- 10 h 30 : Procession (départ 10 h 30 du cimetière St-Guien)
- 11 h : Messe à la chapelle Saint-Patrice
- Apéritif après la messe offert par la mairie
- Pique-nique traditionnel à la chapelle Saint-Patrice

Samedi 30 et dimanche 31 : 24 h VTT Luberon, organisées par Natur'Bike Pierrevert
Rens : 06 16 06 18 23 - www.naturbike-pierrevert.fr/

JUIN

Samedi 6 : Première édition des "Jeux de Pierrevert", organisée par la Commune avec les associations sportives, au stade Jean-Charles Luino et ses abords. Ouvert à tous. Rens et inscriptions : 04 92 72 86 87 - www.mairie-pierrevert.fr

Samedi 6 et dimanche 7 : 19^e salon national des minéraux, fossiles et pierres précieuses, organisé par le Club amateur des Minéraux et Fossiles de Pierrevert, salle polyvalente, de 9 h 30 à 18 h 30 - entrée gratuite, ouverte à tous. Rens : 06 08 86 67 40

Du samedi 6 au mardi 9 : Exposition de broderies organisée par Les Amies de Pénélope, salle de la Frache. Rens : 06 76 72 05 23

Jedi 18 : cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 à 11 h devant le monument dédié aux morts. Rens : 04 92 72 86 87

Vendredi 19 :

- Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de 8 h à 13 h, salle polyvalente. Rens : 04 92 72 88 99

- Concert de la chorale "Lis aureto" en soirée, à l'Eglise Saint-Pierre. Rens : 04 92 72 84 85

Dimanche 21 : Fête de la musique dans tout le village. Rens : 04 92 72 86 87 - www.mairie-pierrevert.fr

Samedi 27 : Dîner-spectacle organisé par Evidanse et Afro-délices (traiteur), salle polyvalente. Rens et réservations : 06 60 59 37 60 - contact@alevidanse.fr

JUILLET

Lundi 13 : Feu d'artifice à partir de 22 h, derrière la salle polyvalente, suivi d'un concert dansant sur la place des commerces avec Don Billiez et le groupe "Lou Jam". Rens : 04 92 72 86 87

Mardi 14 :

- Défilé des Pompiers, rendez-vous à 9 h 45 devant la mairie
- Aïoli musical à 12 h, place de la Liberté, avec le groupe "Accor'd Musette". Rens : 04 92 72 86 87

Samedi 25 et dimanche 26 : 5^e édition de l'exposition "Pierrevert, village d'artistes" organisée par l'association R'Ève d'art, salle de la Frache. Rens : 06 34 26 83 92 - www.revedart.com

Du vendredi 31 au dimanche 2 août : 7^e édition des Nuits photographiques de Pierrevert, expositions, projections nocturnes, ateliers. Rens : www.pierrevert-nuitsphotographiques.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Manolis ESTAVOYER CASANOVA,
né à Pertuis le 15/01/2015

Alice LUBATTI,
née à Pertuis le 24/01/2015

Juliette CARRETIER,
née à Manosque le 03/02/2015

Nolhan CLAUDE,
né à Pertuis le 11/02/2015

Jules LOCK BERRUT,
né à Manosque le 17/02/2015

Lucas HOFMANN,
né à Manosque le 23/02/2015

Léopold GROUT,
né à Pertuis le 28/02/2015

Camille RUNSER,
née à Manosque le 25/03/2015

MARIAGES :

pas de mariage dont les époux sollicitent la parution

DÉCÈS :

Anna CAMPANELLA
née MERDINIAN,
décédée à Manosque le 22/01/2015 (86 ans)

Jeanne ANDREOLI
née NEGRE,
décédée à Thoard le 28/01/2015 (86 ans)

Reymond JULIEN,
décédé à Pierrevert le 19/02/2015 (83 ans)

Jacques DOURDY,
décédé à Pierrevert le 05/03/2015 (89 ans)

Lucette SCARPOCCHI
née TRAVERS,
décédée à Manosque le 07/03/2015 (87 ans)

Jane GUIBERT
née ARIAUDO,
décédée à Apt le 12/03/2015 (86 ans)

Marcelle BLANDIN
née LEONETTI,
décédée à Pierrevert le 15/03/2015 (90 ans)

Yvonne MAINGON
née THOUVENIN,
décédée à Pierrevert le 25/03/2015 (96 ans)

INFOS EN LIGNE

Toutes les informations utiles, avec des liens directs et documents téléchargeables sont disponibles sur :

- le site internet de la Mairie : www.mairie-pierrevert.fr/

- la page Facebook officielle de la commune : www.facebook.com/communepierrevert

- le compte Twitter officiel de la commune : <https://twitter.com/villepierrevert>

SERVICES MAIRIE

Accueil : 04 92 72 86 87 - Fax : 04 92 72 88 60

Courriel : info@mairie-pierrevert.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Jedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h

Police municipale : 04 92 72 82 22

Accueil urbanisme : mardi et vendredi après-midi

Affaires scolaires / Centre de Loisirs / Activancances : fermé le vendredi

CCAS : mercredi matin de 9 h à 12 h

et jeudi de 14 h à 18 h (sur rendez-vous)

URGENCES

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 92 72 00 48 ou 17

Police municipale : 04 92 72 82 22

Urgences médicales : 15

Urgences Hôpital Manosque : 04 92 73 42 01

Centre Anti-Poisons Marseille : 04 91 75 25 25

Pharmacie de garde : 32 37

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales info : 39 19

SANTÉ

Cabinet médical : 04 92 70 79 15

Hôpital de Manosque : 04 92 73 42 00

Pharmacie Saint-Patrice : 04 92 72 45 83

lundi à vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30
samedi de 9 h à 12 h 30

Infirmiers, infirmières :

- ANTONELLI Christine : 06 70 75 71 49

- BLANC Dominique : 06 15 99 18 36

- FACHINGER Anne : 06 89 61 25 44

- MARTINELLI-PORTE Danielle : 04 92 72 03 64

- MARTINEZ-MARGAILLAN Isabelle : 06 85 63 59 88

- MOREAUX Virginie : 06 87 16 28 10

- ROUBIN Philippe : 06 42 03 24 04

Dentiste

- MATTE Henri : 04 92 72 55 15

Kinésithérapeutes

- MAURER Pauline : 04 92 74 36 41

- CHARBONNIER Quentin : 04 92 74 36 41

- LUBATTI Rémi : 04 92 72 46 91

ASTREINTES

Services Techniques Pierrevert : 06 74 60 95 09

Assainissement collectif : 04 92 78 41 33

ERDF dépannage : 09 72 67 50 04

Eau potable : Jour : 04 83 06 70 00

Nuit : 04 83 06 70 06

SERVICES DLVA

Déchetterie gratuite : 04 92 72 94 09

Ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pôle ordures ménagères : 04 92 70 13 90

Pôle éclairage public : 04 92 70 13 90

Collecte des encombrants : 08 10 22 00 13

TRANSPORTS

Ligne départementale de bus :

Autocars SOMATRAV : 04 92 72 10 18

Transports scolaires :

Contact DLVA : 04 92 70 35 90

Taxis : BOIREL Jean-Thierry :

04 92 72 84 29 - 06 85 92 40 70

Gare SNCF de Manosque : 36 35

Halte Routière de Manosque : 08 21 20 22 03

